



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Michèle Künzler, Nuria Gorrite et les CFF présentent Léman 2030 aux pendulaires de la Métropole lémanique

Plus de trains et plus de places assises, tels sont les objectifs que Nuria Gorrite et Michèle Künzler, conseillères d'Etat vaudoise et genevoise en charge de la mobilité, ainsi que Laurent Staffelbach, chef du projet Léman 2030, ont expliqué ce matin aux usagers du RegioExpress Lausanne-Genève de 7h48. A l'occasion de la distribution aux pendulaires d'une brochure explicative, ils ont présenté le projet de développement des infrastructures ferroviaires Léman 2030, qui permettra une amélioration substantielle de l'offre entre Lausanne et Genève.

Lancé en 2009 sur la base des préfinancements convenus par les deux Cantons, l'Office fédéral des transports et les CFF, le projet Léman 2030 doit permettre un doublement de la capacité en places assises des trains entre Lausanne et Genève d'ici 2025, ainsi qu'une augmentation substantielle des cadences sur les RER vaudois et franco-valdo-genevois. La concrétisation débute avec la mise en circulation des nouvelles rames Duplex Regio CFF dans le cadre de l'horaire Romandie 2013. La réalisation des étapes suivantes du projet se poursuivra à un rythme soutenu, afin de doter le deuxième pôle économique du pays d'un réseau de transports publics performant et confortable.

« L'allongement des trains et la généralisation des rames à deux étages permettra d'atteindre l'objectif souhaité rapidement, celui de fournir un service de transport de qualité aux 100'000 voyageurs qui emprunteront la ligne Lausanne-Genève chaque jour à l'horizon 2030 », a relevé Michèle Künzler. « Et avant cela, d'autres aménagements rendront possible la cadence au quart d'heure sur les RER des cantons de Vaud et Genève ». Le projet Léman 2030 répond donc aux besoins d'une région dont les emplois ont crû de 15% et la population de 14% en dix ans.

Les augmentations de capacité et de fréquence impliquent une charge accrue pour les noeuds ferroviaires principaux que sont les gares de Lausanne et Genève. « L'augmentation concertée de la capacité des deux gares concernées revêt un caractère essentiel pour assurer un développement harmonieux de l'offre sur l'arc lémanique. Mais elles sont aussi deux pièces maîtresses d'un grand axe ferroviaire est-

ouest, et leur agrandissement ouvre également la voie à une meilleure intégration dans le réseau européen », a déclaré Nuria Gorrite. Pour Laurent Staffelbach, délégué de la direction CFF Infrastructure et chef du projet Léman 2030, « ce développement des transports publics va changer notre mode de vie ».

Tirée à 100'000 exemplaires, la brochure "Léman 2030 / Le rail, avenir de la Métropole lémanique" est distribuée aujourd'hui et demain aux usagers des trains circulant entre Lausanne et Genève. La brochure peut être téléchargée sur le site www.cff.ch/leman2030

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2012

[VD] Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 70 01 [GE] Michèle Künzler, par l'intermédiaire de Dorothée Zarjevski, responsable de la communication institutionnelle, Département de l'intérieur et de la mobilité, 078 733 44 27 [CFF] Service de presse, 051 220 43 43

[Leman_2030_brochure](#)